

La Lettre O'clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération Française de Course d'Orientation
Rédaction : Commission Communication

N°44 - Avril 2014



Course d'Orientation
Fédération Française

PLACE AUX JEUNES

➔ Sommaire

● JEUNES

P.1

Fiches O'abc

Balises de couleur

P.2

Motivons la relève

● PRATIQUES SPORTIVES

P.3

Modification du règlement des compétitions

Certificat médical et licences hors FFCO

● FORMATION

P.4

Formation du coureur

● COMMUNICATION

P.4

CO'Mag change d'adresse

● CLUB FRANCE

P.4

Contacter le club France

Fiches O'abc ➔



Les fiches O'abc disponibles sur le site Internet fédéral ont été mises à jour. De nouvelles fiches sont également en ligne. N'hésitez pas à les télécharger : www.ffcorientation.fr/jeunes/oabc

Hervé LETTERON
Commission jeunes
herve.letteron@ffcorientation.fr

Balises de couleur ➔



L'édition 2014 du guide technique des balises de couleur est désormais disponible sur le site Internet fédéral : www.ffcorientation.fr/jeunes/balises-couleur

Hervé LETTERON
Commission formation
herve.letteron@ffcorientation.fr





➔ Motivons la relève

Depuis plusieurs mois, la commission jeunes travaille sur la consolidation de la politique en faveur des jeunes orienteurs. Pour cela, la commission mise à la fois sur l'attrait des regroupements et des déplacements en commun lors des événements dédiés aux jeunes et sur la matérialisation des progrès grâce aux balises de couleur.

Les ligues, les comités départementaux et les clubs sont les relais indispensables à la réussite de cette politique. Ils sont d'ailleurs déjà bien impliqués dans l'encadrement et les stages de jeunes au niveau de leur région et nous les en félicitons.

Parmi les événements et regroupements spécifiquement jeunes, rappelons que la FFCO assure la promotion des RDE pour les plus expérimentés, de O'camp pour tous les niveaux en été, et du challenge national des écoles de CO qui ponctue, chaque année, le travail effectué au sein des écoles.

Le challenge des écoles

Pour favoriser le développement du challenge des écoles et limiter les déplacements, la commission a décidé, après avis des ligues, de décentraliser cet événement sur les zones.

Cette formule de proximité doit permettre aux écoles importantes de déplacer le maximum de jeunes, mais aussi aux structures les plus modestes de participer en Open. De plus, en fonction des possibilités de l'organisateur au niveau de l'hébergement, il est aussi possible de faire participer en Open des jeunes licenciés de club sans école de CO ainsi que des licenciés UNSS ou UGSEL.

Les épreuves des balises de couleur

Ce dispositif de formation de l'orienteur a pris maintenant toute sa place dans le paysage fédéral. Cette année, des balisettes blanches, orange et violettes seront disponibles. N'hésitez pas à en faire la demande à la FFCO. En cas d'interrogation sur l'organisation des niveaux orange et violet, vous pouvez vous adresser à la commission jeunes. Rappelons que vous pouvez organiser plusieurs passages de balises dans l'année mais il est nécessaire, pour l'équité, de conserver les questionnaires et de les remettre seulement lors de votre dernière session. Les épreuves doivent être validées par la ligue et un moniteur (traçage).

Par ailleurs, afin de faciliter la gestion des passages de balises, à partir de 2014, les résultats seront saisis par l'arbitre (qui peut être le moniteur) comme des résultats de course. Cela consistera juste à saisir les balises de couleur passées. Le fichier Excel de saisie des résultats continuera à être envoyé en parallèle à la commission. L'ensemble des jeunes validés sera visible par club. La balise de couleur apparaîtra dorénavant sur la licence. La saisie des données antérieures est en cours afin de disposer d'une base fédérale à jour.

L'objectif affiché est clair : fidéliser nos jeunes sur des événements spécifiques et augmenter à la fois le nombre d'écoles de CO et le nombre de jeunes. La FFCO fait tout son possible pour nous y aider. Si vous avez des idées, des remarques ou des suggestions, n'hésitez pas à en faire part à la commission.

Valérie BERGER-CAPBERN
Commission jeunes

Zone Nord-Ouest

18, 19, et 20 octobre 2014
Morbihan (56)

organisé par le club de Lorient



Zone Nord-Est

11 et 12 octobre 2014
Saint-Dié-des-Vosges (88)

organisé par le club O'zone 88

Zone Sud-Ouest

12 et 13 octobre 2014
Rodez (12)

organisé par la ligue Midi-Pyrénées

Zone Sud-Est

9 et 10 novembre 2014
Châteaurenard (12)

organisé par la ligue de Provence (à officialiser)





Modification du règlement des compétitions 2014

Même si la saison est déjà bien entamée, voire terminée pour la course d'orientation à ski, les changements à la tête de la commission pratiques sportives ont quelque peu retardé la communication au sujet du règlement des compétitions 2014.

Nous vous rappelons donc que même si dans l'ensemble le règlement des compétitions 2014 a peu évolué, il vous appartient d'aller le consulter pour être informé des petites modifications. Ce règlement est à votre disposition sur le site Internet fédéral : www.ffcorientation.fr/licencie/fede/reglementation

Toutes les modifications par rapport au règlement des compétitions 2013 sont indiquées par un trait noir devant chaque paragraphe concerné. Vous pourrez entre autre découvrir la création de nouvelles catégories en course d'orientation à pied, l'apparition d'un circuit dédié aux H/D10, quelques modifications de regroupements de catégories par circuit et des temps de courses modifiés.

Les règles de participation des étrangers sont aussi éclaircies, notamment pour les relais. Toujours en relais, les tableaux de circuits sont aussi affinés pour n'avoir plus qu'un niveau technique indiqué et ce niveau peut différer du précédent règlement notamment pour le CFC.

Un nouveau chapitre « cartes et parcours » apparaît dans la partie commune du règlement.

Pour la course d'orientation à VTT et la course d'orientation à ski quelques précisions sont apportées sur les tableaux de circuits, sur la distribution des cartes et des challenges « open » ont été créés en parallèle des épreuves des CFC de ces disciplines.

Ces exemples sont non-exhaustifs et nous vous invitons donc à lire ce règlement des compétitions 2014 pour le connaître et le respecter tout au long de cette année 2014.

Si toutefois vous estimez que des points de ce règlement sont aberrants ou obsolètes vous pouvez nous faire remonter vos remarques soit directement à la commission pratiques sportives soit auprès des sous-commissions des différentes disciplines.

Bonnes courses !

Franck DECHAVANNE.
Commission pratiques sportives
franck.dechavanne@ffcorientation.fr

Certificat médical et licences hors FFCO



Depuis quelques semaines, la Fédération reçoit des demandes pour savoir si la licence émise par une autre fédération et qui a intégré une mention « autorise la pratique de la course d'orientation en compétition » peut exonérer son titulaire de présenter un certificat médical avec la mention « course d'orientation en compétition » en vue de la délivrance d'un pass'orientation. **La réponse est NON.**

Rappel du règlement des compétitions 2014 (extrait p. 10)

Obligation pour participer à une manifestation de la FFCO :

Dans le cadre des articles L.231.2 et 231-3 du Code du sport, et de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera que les participants sont :

- titulaires d'une licence annuelle compétition délivrée par la FFCO,
- ou titulaires d'une licence délivrée pour la saison par une fédération affiliée ayant une convention avec la FFCO (UNSS, UGSEL),
- ou titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Ces documents seront conservés par l'organisateur pendant un an après la fin de validité de la licence qui a servi à l'établir en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Dans le cadre de l'article 131-6 et des statuts de la FFCO, les participants non titulaires d'une des licences annuelles (FFCO ou UNSS, UGSEL) énumérées ci-dessus doivent se voir délivrer un titre de participation : le « pass'orientation ».

La FFCO reconnaît uniquement les licences UNSS et UGSEL. Seules ces deux licences permettent à son porteur d'être exempté de présenter un certificat médical.

Tout autre licencié (FFA, FFtri, FRMN, FFC, FFME, etc.) devra se faire délivrer un pass'orientation pour participer à une épreuve inscrite au calendrier fédéral FFCO et présenter un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins d'un an original ou sa copie s'il pratique en compétition.

Michel EDIAR
Président de la FFCO
contact@ffcorientation.fr





➔ Formation du coureur



L'édition 2014 de la formation du coureur est désormais disponible dans l'espace ressource :

www.ffcorientation.fr/licencie/formation/ressources

Hervé LETTERON
Commission formation
hervé.letteron@ffcorientation.fr

➔ CO'Mag change d'adresse

Dorénavant, nous vous remercions d'envoyer vos articles et suggestions à co.mag@ffcorientation.fr

Hélène EDIAR
Commission communication
helene.ediar@ffcorientation.fr

➔ Contacter le club France

Nous vous informons que l'adresse actus.club.france@ffcorientation.fr n'existe plus. Dès à présent, pour toutes demandes ou suggestions concernant le club France, nous vous remercions d'utiliser l'adresse suivante : club.france@ffcorientation.fr

Joël POULAIN
Club France
joel.poulain@ffcorientation.fr

